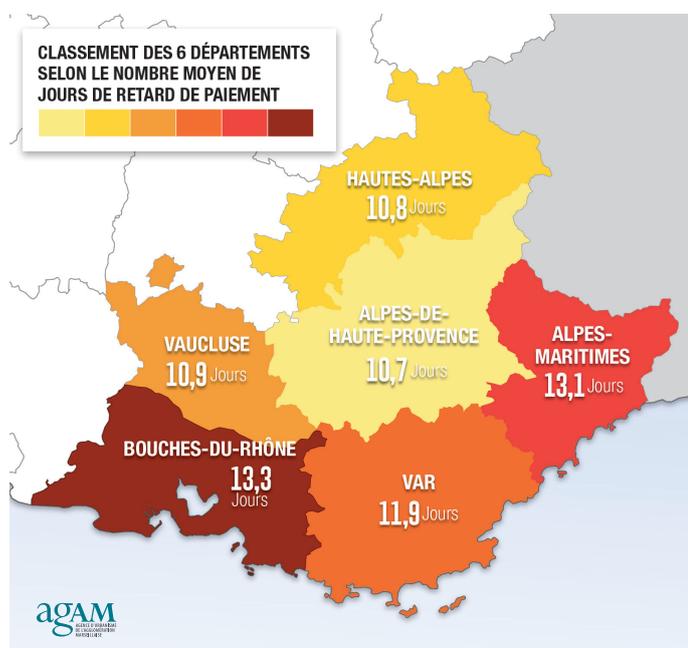


Tableau de bord # 15



En ce début 2018, les délais de paiement se stabilisent au niveau record atteint au trimestre précédent : 30 % des entreprises de la région respectent la date d'échéance de paiement de leurs fournisseurs. Pour autant, l'augmentation des délais de paiement est perceptible sur un an, notamment dans les grands secteurs du commerce et de la construction.

Cette stabilisation des délais de paiement impacte l'amélioration du score dans tous les territoires de la région et pour tous les secteurs d'activité (respectivement +2 points avec 44%), l'amélioration étant plus nette dans les Hautes-Alpes (+8 points) et dans le secteur de la construction (+4 points). Le Vaucluse et le commerce restent le territoire et le secteur d'activité au sein desquels les parts des entreprises ayant un faible risque de défaillance sont les plus importantes et atteignent respectivement 52 % et 50%.

Pour le troisième trimestre consécutif, l'évolution des comportements de paiements se dégrade : la proportion d'entreprises qui aggravent leur retard de paiement est légèrement supérieure de 0,9 points à la proportion d'entreprises qui diminuent leur retard de paiement.

La démarche 2SEPACA (Solvabilité des entreprises et sauvegarde des emplois) associe la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la CCI régionale et son réseau, les agences d'urbanisme de Marseille (Agam), d'Aix-en-Provence (AUPA), d'Avignon (AURAV) et de Toulon (AUDAT). Il s'agit d'un tableau de bord trimestriel dont l'objectif est d'apporter un éclairage particulier sur la santé économique des entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'appuie sur des données bilanciellles qui permettent une cotation des entreprises ainsi que sur une observation de leur comportement de paiement vis-à-vis de leurs fournisseurs.

Chiffres clés

Données Mars 2018

RESPECT DES DÉLAIS DE PAIEMENT



30%

C'est la part des entreprises de PACA qui respectent la date d'échéance de paiement de leurs fournisseurs.

RISQUE FAIBLE



44%

C'est la part d'entreprises de PACA qui ont un faible risque de dépôt de bilan.

TENDANCE DES DÉLAIS DE PAIEMENT



12,0 jours

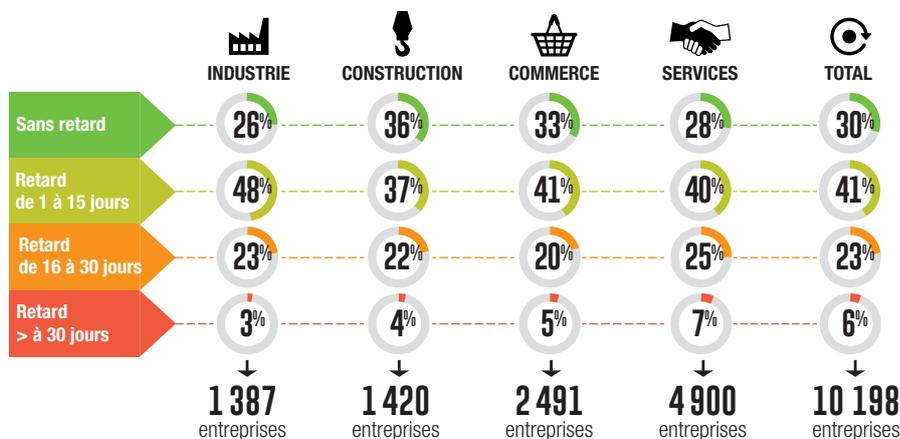
C'est le retard moyen (au-delà du délai contractuel) de règlement de leurs fournisseurs par les entreprises de PACA à la fin juin 2017.

Démarche partenariale 2SEPACA

Situation à la fin du trimestre

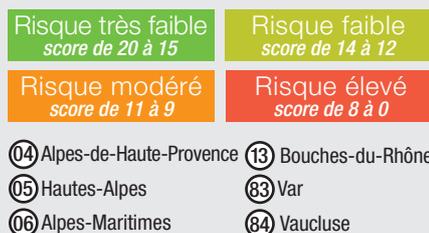
sur les 10 198 entreprises au mois de mars 2018

RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR COMPORTEMENT DE PAIEMENT / PACA ET SECTEURS

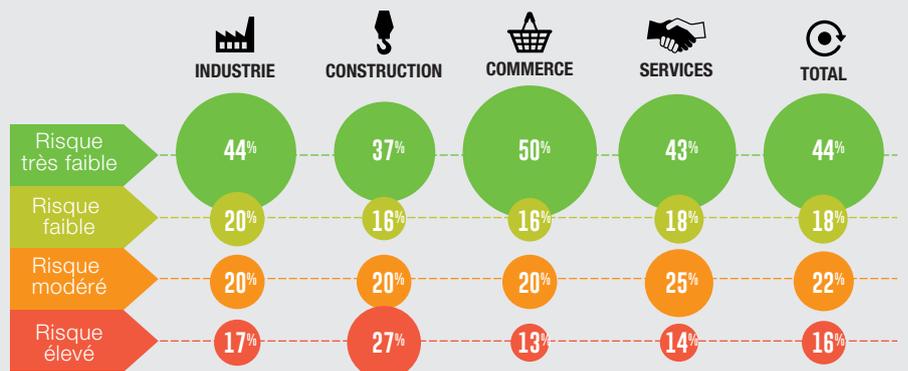


LES RÉSULTATS DU SCORE

RÉPARTITION SELON LE NIVEAU DE RISQUE ET LE DÉPARTEMENT

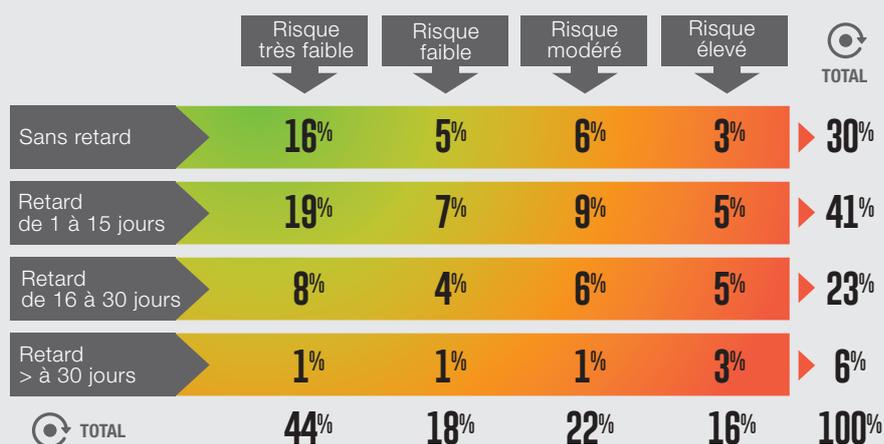


RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ



RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LE SCORE ET LE PAYDEX

Ex. : en haut sur le graphique, le 4^e chiffre signifie que 3% des entreprises ont un risque élevé de défaillance, mais n'ont pas de retard de paiement.

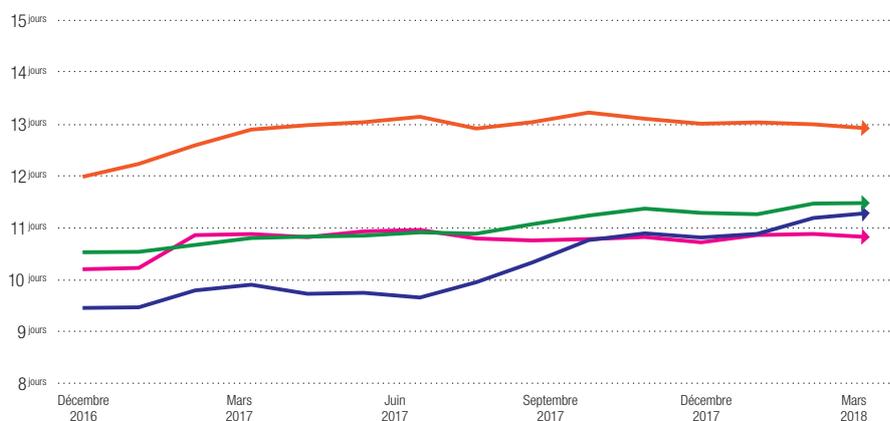


Évolution des délais de paiement

sur les 10 198 entreprises au mois de mars 2018 ayant des informations sur quinze mois

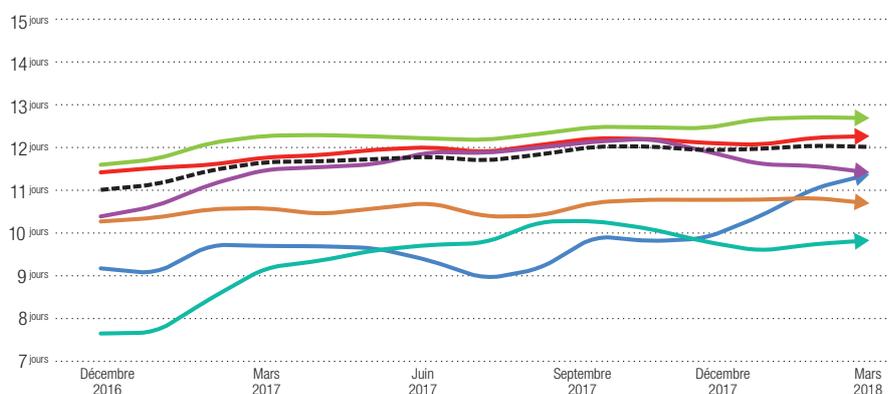
ÉVOLUTION DU RETARD MOYEN DE PAIEMENT SUR 15 MOIS PAR SECTEUR

○ Services
○ Industrie
○ Construction
○ Commerce



ÉVOLUTION DU RETARD MOYEN DE PAIEMENT SUR 15 MOIS PAR DÉPARTEMENT

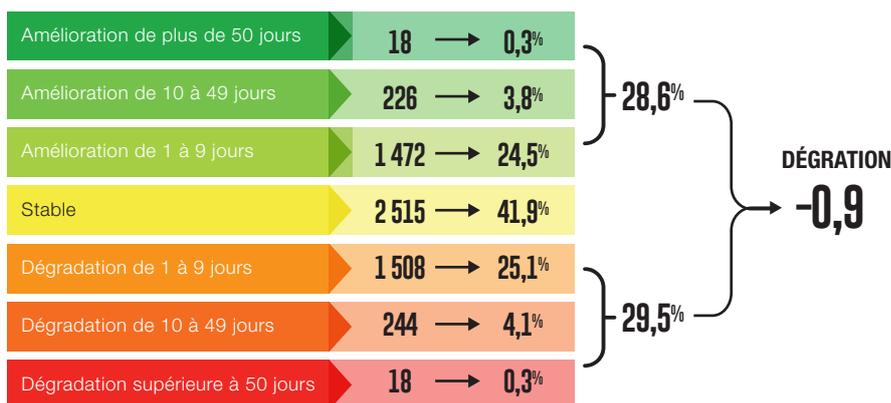
04 Alpes-de-Haute-Provence 13 Bouches-du-Rhône
05 Hautes-Alpes 83 Var
06 Alpes-Maritimes 84 Vaucluse
--- PACA



ÉVOLUTION DES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT

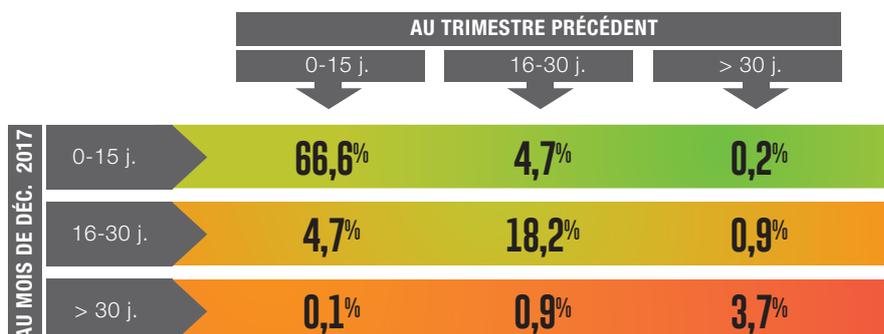
La proportion d'entreprises qui aggravent leur retard de paiement est plus importante de 0,9 point que la proportion d'entreprises qui diminuent leur retard de paiement. 41,9% des entreprises ont des retards stables d'un trimestre à l'autre.

Répartition des entreprises selon la variation de Paydex sur un trimestre



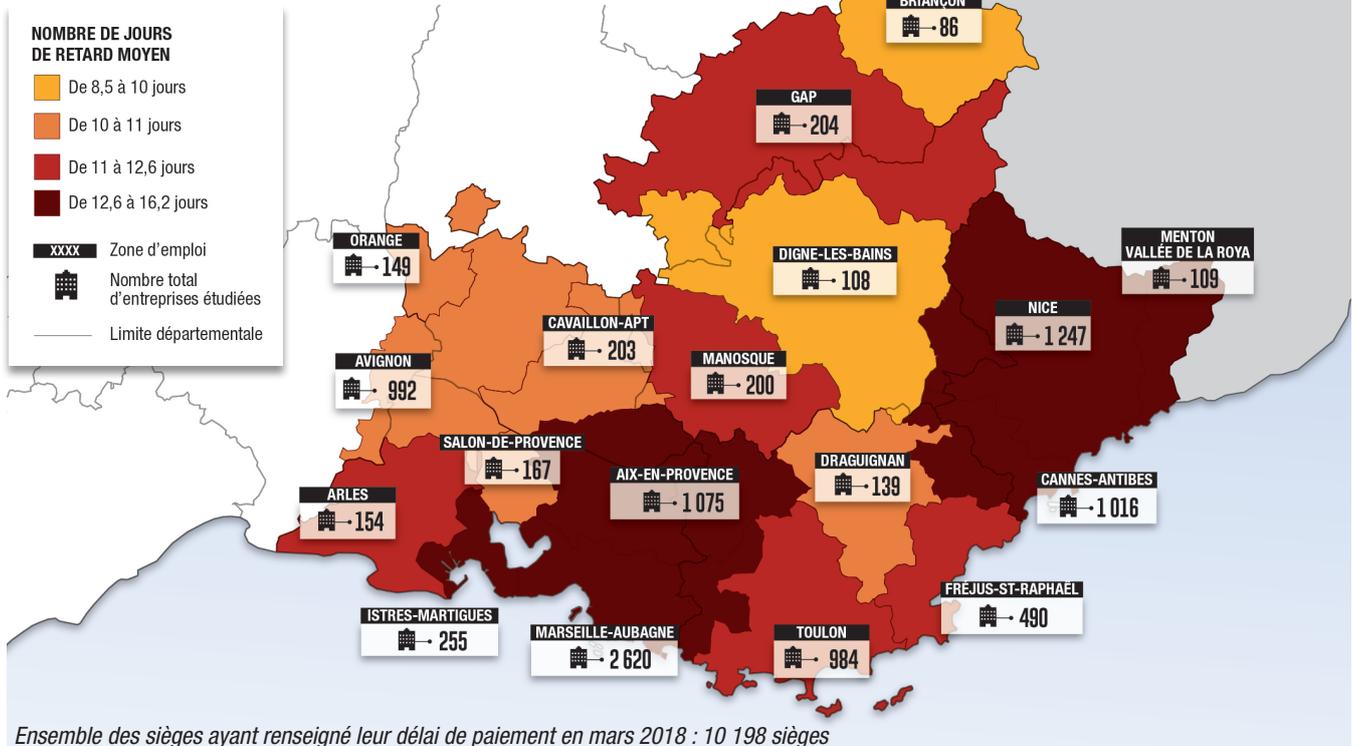
CHANGEMENT DE CATÉGORIE DE DÉLAIS DE PAIEMENT

Ex. : le pourcentage en haut au centre du graphique, signifie que 4,7% des entreprises avaient un retard de paiement de 16 à 30 jours au trimestre précédent et qu'il est de 0 à 15 jours ce trimestre.



RÉPARTITION DES ENTREPRISES À L'ÉCHELLE DES ZONES D'EMPLOI DE PACA SELON LEUR COMPORTEMENT DE PAIEMENT

(mars 2018)



Ensemble des sièges ayant renseigné leur délai de paiement en mars 2018 : 10 198 sièges

Avertissement : la faible taille des échantillons sur certaines zones d'emploi incite à la prudence quant aux résultats à cette échelle géographique.

Méthodologie

La base de données de la société Altares contient des informations sur environ 10 000 sièges de plus de 10 salariés situés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit un volume de 515 000 emplois, pour lesquelles les informations sur les délais de paiement sont connues tous les trimestres. Pour observer les tendances longues, n'ont été retenues que les entreprises dont le comportement de paiement est renseigné sur 15 mois continus, soit environ 6 000 entités.

Définitions

- **Le retard de paiement (Paydex) :** valeur synthétique exprimée en nombre de jours de retard de paiement des fournisseurs, au-delà du terme contractuel. Il faut qu'au moins trois fournisseurs transmettent les informations nécessaires. Un retard de paiement peut être négatif si l'entreprise paie en avance. Les délais de paiement inter-entreprises sont plafonnés à 60 jours après l'émission de la facture ou 45 jours fin de mois, sauf déroga-

tions. Le Paydex moyen est le rapport de la somme des jours de retard des entreprises au nombre d'entreprises de cet échantillon. Les entreprises ont le même poids.

- **Le score ou cotation de l'entreprise :** le score Altares (note sur 20) est une prévision de la défaillance des entreprises à un horizon de 12 mois. Plus le score est élevé, plus le risque de défaillance est faible.

Démarche partenariale 2SEPACA

Solvabilité des entreprises et sauvegarde des emplois en PACA

Pour plus d'informations, retrouvez la publication *Score et comportement de paiement des entreprises en Provence-Alpes-Côte d'Azur* disponible en téléchargement sur les sites internet des partenaires de la démarche.